

Fonds d'investissement climatiques

Réunion conjointe CTF-SCF /TFC.22/4/1

24 mars 2020

Réunion conjointe des comités du Fonds fiduciaire du CTF et du SCF

Washington (réunion virtuelle)

24-25 mars 2020

**PROGRAMME D'ACCELERATION DES TRANSITIONS A FAIBLE EMISSION DE CARBONE ET RESILIENTES
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL
(RESUME)**

Le Programme d'accélération des transitions à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans le secteur industriel vise à catalyser un changement de comportement profond et un impact durable dans les industries à forte émission dans les pays à revenu intermédiaire dont le secteur industriel représente une part importante et croissante de leurs émissions globales de GES. Ce programme interviendrait à plusieurs niveaux — installations / technologies industrielles, entreprises, secteurs et pays — pour surmonter, grâce à l'utilisation ciblée du financement concessionnel des CIF, les obstacles et les problèmes systémiques qui entravent l'investissement dans des modèles commerciaux et technologies industriels à faible émission de carbone et résilients face au changement climatique.

Le défi à relever

1. Le secteur industriel est l'une des principales sources d'augmentation des émissions de GES et pourrait devenir la principale source d'émissions de GES en moins d'une décennie, la plus forte croissance devant provenir de pays non-membres de l'OCDE. On estime qu'il représente environ 23 % des émissions mondiales de GES, soit près du quart (8 GtCO₂) des émissions directes de CO₂ en 2017. En tenant également compte des émissions indirectes, on constate que le secteur industriel est responsable d'environ 40 % des émissions de CO₂. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'industrie est la deuxième plus grande source d'émissions de CO₂ (accompagnée des transports et suivie des émissions du secteur de l'énergie) ; d'ici 2030, les émissions industrielles de GES pourraient représenter la plus grande part des émissions de GES. Le fer et l'acier, le ciment, les produits chimiques et pétrochimiques, l'aluminium, les pâtes et papiers font partie des industries à forte émission.
2. Il existe de nombreuses possibilités de réduire les émissions émanant des principales industries à forte émission, notamment en améliorant l'efficacité de fabrication, en maximisant l'utilisation des ressources disponibles localement et en optimisant l'utilisation des matériaux. Cependant, l'industrie fait face à des obstacles qui l'ont empêchée de réorienter ses investissements vers des alternatives à faible émission de carbone et résilientes au climat. Ces difficultés comprennent des défaillances politiques, institutionnelles et du marché, ainsi que des problèmes techniques et financiers. Les marchés de produits de base hautement concurrentiels et à faible marge que sont les marchés des principaux produits industriels n'offrent qu'un espace limité aux industries pour qu'elles investissent dans l'innovation ou pour opérer des choix de production à faible émission de carbone, en particulier lorsque les options de ce type entraînent une augmentation de coûts. Un accès inadéquat au financement, une perception du risque exagérée, des signaux de prix inadéquats et des majorations de coûts des technologies peuvent être les principaux freins aux investissements dans les technologies à faibles émissions.
3. Accélérer la décarbonisation des systèmes industriels pour atteindre l'objectif climatique convenu au niveau international nécessite une intensification significative et rapide des efforts de collaboration et des investissements afin de comprendre et de relever les défis spécifiques au contexte auxquels sont confrontés les secteurs à forte émission « difficiles à influencer ». Cela implique d'éviter tout blocage sur les questions d'émissions de carbone et de vulnérabilité dans les pays en développement à revenu intermédiaire en voie d'industrialisation.

Le Programme d'accélération des transitions à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans le secteur industriel vise à proposer une solution

4. C'est dans ce contexte que les Fonds d'investissement climatiques (CIF) et leurs partenaires d'exécution proposent la mise en place du **Programme d'accélération des transitions à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans le secteur industriel** pour cibler l'utilisation de financements concessionnels conséquents et flexibles afin de surmonter les obstacles et les difficultés systémiques qui s'opposent à la transition.
5. À cette fin, le programme soutiendra un ensemble intégré d'interventions à plusieurs niveaux – pays, secteurs, entreprises et installations / technologies industrielles – le tout étant guidé par une stratégie globale de programmation par pays. Aux niveaux national et sectoriel, la solution réside dans la promotion du dialogue et de l'élaboration de politiques sur les options à faible émission et résilientes au changement climatique. Au niveau des entreprises et des installations / technologies industrielles, la solution consiste à renforcer les connaissances et la capacité des entreprises à évaluer, gérer et déclarer les émissions de GES et les risques climatiques physiques, en plus d'investir dans des solutions à faible émission de carbone et résilientes au climat.
6. En utilisant le modèle commercial éprouvé des CIF, qui est fondé sur une approche dirigée par le pays et fait intervenir plusieurs BMD, programmatique et participative, couplée à un financement concessionnel flexible, prévisible et à grande échelle, le programme cherchera à déployer un portefeuille de technologies existantes et innovantes, en fonction des circonstances spécifiques au contexte. Il soutiendra des actions liées aux politiques menées par les pays de manière à réduire autant que possible les émissions, et ce au moindre coût marginal.
7. Compte tenu des acquis des dix dernières années des CIF en matière de changements porteurs de transformations dans des secteurs et des zones géographiques difficiles¹, ces Fonds sont particulièrement bien placés pour être le fer de lance du déploiement d'une stratégie cohérente et transformationnelle de lutte contre les émissions de GES dans le secteur industriel, un domaine dont les difficultés n'ont jusqu'ici été ciblées stratégiquement par aucun des éléments constitutifs de l'architecture des financements au profit du climat.
8. L'approche programmatique et participative du programme catalysera la coopération public-privé nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre des feuilles de route pour la décarbonisation et générer des effets de démonstration allant au-delà des effets directs des interventions fragmentaires ou projet par projet.
9. Le partenariat CIF-BMD que propose ce programme aidera à surmonter l'inertie institutionnelle, à favoriser les dialogues multi-acteurs, à stimuler des changements de comportement profonds et à générer des effets de démonstration qui vont au-delà des impacts directs des investissements individuels de chaque BMD.

Résultats attendus

10. Le **Programme d'accélération des transitions à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans le secteur industriel** peut contribuer de manière décisive à la transformation nécessaire du secteur industriel pour inverser rapidement la tendance de la courbe des émissions de GES. Il peut également provoquer un effet de démonstration qui encouragerait d'autres à reproduire l'approche du programme dans des contextes similaires ailleurs.
11. Les principaux résultats attendus sont les suivants : i) un environnement favorable renforcé pour la décarbonisation de l'industrie ; ii) une meilleure intégration des considérations climatiques dans les

¹ ITAD et al., (2019), [Final Evaluation Report - Evaluation of Transformational Change in the Climate Investment Funds](#).

cadres de gestion et les opérations des entreprises ; iii) une plus grande adoption des technologies à faible émission de carbone et résilientes au climat ; iv) une amélioration de l'efficacité énergétique et des ressources ; v) un accès accru aux marchés des capitaux pour des investissements verts / résilients au changement climatique ; vi) la mobilisation des capitaux privés et publics et vii) la promotion de l'innovation.